

221C3504
FR0000054199-OP037-AS22

17 décembre 2021

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

S.T. DUPONT

(Euronext Paris)

Complément à D&I 221C2902 du 28 octobre 2021

1. Le 17 décembre 2021, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société S.T. DUPONT en réponse au projet d'offre publique d'achat déposé, le 28 octobre 2021, par Alantra Capital Markets, agissant pour le compte de la société de droit néerlandais D and D International, a été déposé.

Ce projet de note en réponse, qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet Crowe HAF, représenté par Monsieur Olivier Grivillers, mandaté, le 4 novembre 2021, par le conseil de surveillance de la société S.T. DUPONT (sur proposition d'un comité *ad hoc* comprenant une majorité de membres indépendants), en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1 I 1°, II et III du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée pouvant être suivie d'un retrait obligatoire, et (ii) l'avis motivé du conseil de surveillance de la société S.T. DUPONT en date du 16 décembre 2021, en application des dispositions de l'article 231-19, 4° du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.

2. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres S.T. DUPONT sont applicables.